



Un projet pour notre territoire : une démarche collective

L'avenir de notre territoire se prépare aujourd'hui... Les élus de la Communauté de communes Terre de Camargue travaillent sur un projet de territoire dans le cadre d'une démarche participative à laquelle seront prochainement associés les habitants.

C'est la feuille de route de l'intercommunalité. Le projet de territoire donne le cap à suivre pour les années à venir et sert de fil conducteur pour les actions et les projets à mener. « Conforter la solidarité territoriale, partager une vision commune de notre avenir, voilà ce qui nous a animés Thierry Féline, Pierre Mauméjean et moi-même avec l'ensemble des élus communautaires pour initier l'élaboration d'un projet de territoire fédérateur », affirme le Docteur Robert Crauste, Président de la Communauté de communes.

Un destin commun

La démarche démarre avec un diagnostic permettant d'identifier les enjeux du territoire et de se fixer des objectifs. « Notre projet doit s'appuyer sur un destin commun, prenant racine dans notre histoire, notre patrimoine et nos atouts, comme le lien terre-mer,

pour répondre aux défis de demain, favoriser le développement économique, préserver notre cadre de vie, renforcer notre vivre et notre faire ensemble », ajoute le Président. C'est autour de trois axes préalablement identifiés – authenticité, déploiement et nature – que se construit aujourd'hui le projet de territoire en Terre de Camargue.

Faire ensemble

La démarche d'élaboration se veut collaborative et participative à l'image du premier séminaire organisé en juillet « Regards partagés » : élus et techniciens communautaires ont échangé sur le diagnostic de territoire pour dégager les principaux enjeux. En novembre, trois ateliers thématiques ont été organisés associant plus largement les acteurs de la société civile qui font « bouger » le territoire : associations, socio-professionnels, par-

“ Notre projet doit s'appuyer sur un destin commun, prenant racine dans notre histoire, notre patrimoine et nos atouts pour répondre aux défis de demain. ”

tenaires institutionnels... À partir des enjeux identifiés, il s'agissait de décliner des objectifs pour y répondre.

Eau, mobilité, habitat, patrimoine environnemental...

La question de l'eau comme ressource et comme risque (submer-

sion marine, salinité des sols), enjeu majeur pour notre territoire, a été largement abordée ; tout comme la mobilité pour réduire le trafic, les émissions de CO₂, relier les communes ; ou encore l'habitat et les opérations urbaines (rénovation énergétique, qualité architecturale...). La préservation des activités séculaires (pêche, sel, vins...) et plus largement de l'économie locale était aussi au cœur des échanges. Enfin, la valorisation de notre patrimoine environnemental (paysages, faune, flore) et culturel (bâti, traditions...) a été jugée essentielle dans le futur projet de territoire.

Associer les habitants

L'Agence d'Urbanisme de la région nîmoise et alésienne a été chargée de coordonner l'élaboration de notre projet de territoire. Une conférence prospective était organisée le 17 décembre pour échanger avec des experts sur les grandes thématiques abordées... avant de concerter les habitants début 2022 pour discuter des actions à mener. ●